

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE FONTAINE ST LUBIN DU 29 MARS 2013

Etaient présents :

Mme SAPIR, directrice de l'école élémentaire
Mme COUDERC, maire adjoint chargée des affaires scolaires
Mme GROSSOT Isabelle, référent mairie
Mme EVAIN Nathalie, responsable cantine
Mmes GUENARD, RAMBAUD, ROMEU, FARJAUDOU, LEGER, JOSSERAND, SAVARY enseignantes
Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES enseignants.
Mmes EREMBOURG, TOULLEC, DURAND, RONDI, ROUSSELOT, LEREBOUR parents d'élèves FCPE.

1. Approbation du compte rendu du 1^{er} conseil d'école

Mme SAPIR souhaite revenir sur certains points qui avaient été abordés lors du 1^{er} conseil d'école.

- Le panneau d'affichage des horaires de décharge de Mme SAPIR a bien été remplacé par un format A3. Remerciement à la mairie.
- Contrat de maintenance informatique : il a débuté en janvier avec la société GEMS pour tous les ordinateurs de l'école (salle informatique, bureau et BCD). Il devait y avoir un interlocuteur unique en mairie pour la gestion de tous les incidents, la mairie nous informe qu'il s'agit de Mme GROSSOT. GEMS a déjà installé l'ordinateur de Mme SAPIR qui est en fait une récupération d'un ordinateur de la mairie (Mme SAPIR confirme qu'il lui suffit) ainsi que celui de la BCD. Une journée est prévue pour remettre tous les postes de la salle informatique en service, Mme GROSSOT va relancer GEMS.
- BCD : il avait été demandé à la mairie de voir s'il était toujours possible que les mamans souhaitant participer comme intervenante à la BCD puissent bénéficier gratuitement de la halte garderie pour leurs enfants. La mairie nous informe que depuis que la halte garderie est gérée par la C.C.A, cela n'est plus possible.
- Cour des CP-CE1 : l'école réitère sa demande de faire des travaux dans cette cour car elle est vraiment dangereuse (trous, plaques d'égouts qui dépassent, différences de niveaux....). Cela provoque de nombreuses chutes et blessures. Les enfants l'ont également demandé en conseil des enfants.
- Il faudrait vérifier les lumières des classes de Mr Chanon et Mme Romeu, elles semblent trop faibles. (demande du CE n°3)
- Mme SAPIR réitère sa demande de supprimer les informations concernant l'école sur le site internet de la mairie et d'y mettre le lien vers le site de l'école.

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Perspectives rentrée 2013

• Réforme des rythmes scolaires :

Suite à la réunion du 8 février 2013, il a été décidé que la réforme des rythmes scolaires ne serait appliquée qu'en 2014, dans le but de mettre en place une organisation correcte.

3 commissions consultatives ont été proposées :

- 1) Organisation des horaires
- 2) Activités péri-éducatives (les contenus, lien avec les associations)
- 3) Logistique (transports / locaux)

Composition des commissions :

- Ecole : 2 (élémentaire) + 2 (maternelle)
 - Mairie: 2 (élus) + 1 (administratif)
 - Parents: 2 (élémentaire) + 2 (maternelle)
 - Animation: 1 (élémentaire) + 1 (maternelle)
- soit 13 membres.

1^{ères} échéances: - Vendredi 5 avril 2013 à 19 h dans le patio de l'école élémentaire
- Mardi 11 juin à 19 h 30

- Les effectifs actuels sont de 254 élèves répartis sur 10 classes.
Les effectifs pour la rentrée 2013 pourraient être en légère baisse car il y a 57 CM2 qui partent au collège et 50 GS qui rentrent en CP. Les prochaines livraisons de logements ne se feront pas avant la rentrée 2014.
- Inscriptions CP : une réunion avec visite de l'école a eu lieu le samedi 23 mars. Les parents ont pu y rencontrer l'ensemble de l'équipe pédagogique et voir l'organisation d'une journée. Les parents concernés semblent très contents, toutes les inscriptions ont été faites le jour même. Mme SAPIR remercie les parents d'élèves FCPE pour la mise à jour et l'impression des livrets d'accueil CP qui ont été remis aux parents ce jour là.
- « Portes ouvertes » au collège : prévues le samedi 8 juin.

3. Projet d'école

- Evaluations Nationales CE1 et CM2 : elles n'existent plus sous leur forme précédente. Pas d'information officielle pour le moment mais a priori il n'y aurait aucune remontée des résultats à l'inspection, elles pourraient juste servir de support pédagogiques aux enseignants.
- Stages de remise à niveau : ils auront lieu la semaine du 29 avril au 3 mai pour les CM1 et CM2. Mme SAPIR attend les instructions officielles pour transmettre les formulaires d'inscription.
→ Mme COUDERC nous informe que ce stage peut se faire à l'école de Boissy et précise qu'il pourrait également s'y faire pour le stage des vacances d'été s'il a lieu la dernière semaine d'août. 2 classes + la salle informatique + la salle des maîtres seront disponibles. La mairie s'engage à renouveler cette mise à disposition des salles tous les ans par tacite reconduction.

4. Activités pédagogiques

- Remerciements à la FCPE pour leur don de 200€ qui va participer à l'achat des clés USB offertes aux CM2.
- **Conseil des enfants** : une première réunion a eu lieu le 20 novembre, elle a eu pour thème le règlement de la cour. Il a été mis à jour et lu dans toutes les classes. Il a également été fait un bilan de la fête des enfants (de 2012).
Une seconde réunion a été faite le 15 février : les demandes de thèmes souhaités ont concerné des travaux et aménagements de la cour
Une troisième réunion aura lieu le 5 avril.
- **ABCD** : Mr Chanon est toujours à la recherche de bénévoles pour s'occuper des interventions BCD. Il remercie la mairie pour l'article passé dans le « Boissy Infos », mais il n'y a pas eu de candidature. Quelques nouvelles pistes de recrutement : appel auprès du club des seniors, affiche à la bibliothèque municipale, appel aux parents en fin d'année.
Mme Sapir nous fait remarquer qu'il y a eu une réhabilitation visuelle du hall par l'affichage d'illustrations.
- **Sport** :
 - Piscine : Mme Sapir explique que les retards qui ont pu avoir lieu le lundi pour les CP-CE1 sont dus à l'heure tardive de sortie de l'eau.
 - Scola-tennis : pour les CM1 et CM2. La rencontre aura lieu le **jeudi 11 avril** à la ligue de tennis de Ste Geneviève des Bois. Mme SAPIR remercie la mairie pour la mise à disposition des cours de tennis municipaux pour les entraînements.
 - Cross : il aura lieu le **mercredi 22 mai** (jour de récupération d'une des journées des vacances de la Toussaint). Tout l'élémentaire et les GS de maternelle y participeront, le midi tout le monde pique-niquera au stade. Mme SAPIR enverra un courrier à Mr LEDU pour la préparation du terrain.
 - Randonnée USEP : elle aura lieu le **jeudi 23 mai** pour les 2CP, les CE1 et le CM1 de Mme RAMBAUD. Il s'agit d'une randonnée de 10kms (7.5 pour les CP) au château de Courances.
 - Scola-foot : la rencontre aura lieu le **lundi 27 mai** à Breuillet et concerne les classes de CE2, CM1 et CM2

- **Projets :**
 - « Plus d'arbres, plus de vie ! » : il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans le projet sciences du cycle 3. Il a abouti à la plantation de 50 arbustes qui formeront une haie le long du parking enseignant dans l'espace vert de l'école. Mme SAPIR remercie les parents et enfants qui ont participé et précise que chaque arbuste portera le nom de la famille qui l'a planté.
 - Création d'un potager dans l'espace vert (même projet que précédemment) : remerciement aux services techniques et en particulier à Mr Prêtre qui a fabriqué 10 bacs de 1mx1m qui seront installés fin avril pour recevoir les plantations. Pour l'instant les 1^{ers} semis ont été préparés en classe, il s'agit de potirons, maïs, aubergines, œilletons et coriandre. Il a été demandé au CLE s'ils acceptaient de prendre le relais pendant les vacances pour s'occuper du potager. Mme SAPIR attend de connaître le nom du référent au CLE.
 - Lire c'est partir (vente de livres à 80 cts) : semaine du 8 au 12 avril. La vente sera ouverte aux adhérents de la BCD, le **vendredi 12 avril** de 16h30 à 19h.
 - Défi Maths : le **vendredi 26 avril**. Il faudra sans doute des parents pour tenir des ateliers.
 - Photo de classe : le **mardi 21 mai**
 - Assistante en langues étrangères : le contrat de Rachael Callaghan (d'une durée de 7 mois) se termine aux vacances de Printemps. Cela s'est très bien passé. Une nouvelle demande a déjà été faite pour la rentrée. Mme SAPIR nous précise qu'elle a reçu le livret du 1^{er} trimestre des élèves de 6ème de Boissy, leur niveau d'anglais est très bon (bonnes moyennes).
 - Classes de découvertes : le projet ayant été abandonné pour cette année, l'école avait demandé qu'une partie de la somme dévolue soit attribuée au financement des sorties. En réunion budget, une autre idée a été soumise : l'installation de TNI (Tableau Numérique Interactif). Un tableau coûte environ 2000 €. La mairie a donné son accord pour financer 4 TNI pour un montant maximum de 8000 €. Ils devraient être installés dans les classes de CM1 et CM2 pour la rentrée 2013.
- **Fête des enfants:**
 - Elle aura lieu le **vendredi 28 juin** avec l'école maternelle comme l'an dernier.
 - Pour le repas, il sera proposé, soit un pique nique, soit un menu choisi par les enfants (choix parmi 3 propositions). Mme EMAIN voit avec la société de restauration. Cela sera discuté lors du conseil des enfants.
 - Les anciens élus du CMJ seront invités.
 - La tombola sera tirée à 10h30 par les nouveaux élus du CMJ, les parents d'élèves élus seront également invités.
 - A 16h45 devrait avoir lieu une chorale avec Erica.
- **Informatique :**
 - Salle informatique : Comme annoncé ci-dessus, c'est la société GEMS qui assure la maintenance du parc informatique. Ils doivent intervenir pour remettre en service et/ou à niveau tous les postes de la salle informatique. Actuellement, un poste est inutilisable (pas connecté au réseau et logiciels non installés), un autre pour lequel le logiciel de traitement de texte ne fonctionne pas, et presque tous les comptes utilisateurs sont à revoir car ils portent le nom d'enseignants qui ne travaillent plus dans cette école.
 - Bureau de Mme SAPIR : l'ordinateur et l'imprimante ont été changés mais remplacés par du matériel en provenance de la mairie. Mme SAPIR s'en étonne car le nouveau matériel avait été prévu au budget 2012. L'ordinateur installé peut convenir mais l'imprimante est inutilisable car beaucoup trop grosse. Mme SAPIR souhaite donc qu'une nouvelle imprimante soit commandée.

5. Activités périscolaires

- Etude : les enseignants souhaiteraient avoir la liste des dérogations qui ont été accordées par la mairie pour autoriser les enfants à rentrer seuls. Mme GROSSOT doit l'envoyer par mail.
- Gestion et mise en œuvre des P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) : Suite à un incident pendant le temps de midi, il est apparu qu'il y avait un dysfonctionnement sur l'application des PAI. Ces derniers concernent les enfants qui souffrent d'allergies ou de maladies nécessitant une prise en charge dans le cadre scolaire et périscolaire.

- Procédure : Le PAI est établi par le médecin scolaire après avis du médecin traitant avec ou sans rendez vous avec la famille ; le protocole est validé par le médecin scolaire. Il est ensuite envoyé à la directrice de l'école qui en fait une copie et l'envoie au directeur du centre de loisirs. En début d'année scolaire, Mme SAPIR fait une copie de tous les PAI en cours et les envoie à Sébastien Renzi, avec un tableau récapitulatif des enfants ayant un PAI et les lieux de stockage des médicaments de chacun.

D'une année sur l'autre, les PAI doivent être renouvelés. Mme SAPIR envoie les demandes d'avenants aux parents afin de savoir s'ils doivent être renouvelés et/ou modifiés mais elle ne reçoit pas toujours les réponses (avenants) des parents.

- Les médicaments pouvant être administrés aux enfants bénéficiant d'un PAI sont stockés soit dans leur classe, soit en salle des maîtres. Cela pose un problème pendant les vacances scolaires car le CLE n'a pas accès aux classes, il faudrait qu'ils en aient la clé. Ce qui pourra être demandé (selon les situations), c'est d'avoir une 2^{ème} trousse de secours (une pour l'école et une pour l'extra scolaire), mais cela peut poser un problème car certains médicaments coûtent cher et ne pourront être délivrés en plusieurs exemplaires.

La mairie va organiser une réunion : en plus du règlement cantine/CLE donné en début d'année, il y aura une fiche explicative sur les PAI + une fiche d'urgence sur laquelle devra figurer une photo de l'enfant ainsi que le protocole à suivre en cas de problème. Les parents d'élèves demandent que le protocole médical soit clair, lisible et compréhensible de tous. La mairie transmettra ces nouveaux documents à Mme Sapir.

Mme GROSSOT souhaiterait que les PAI lui soient transmis afin qu'elle les transmette aux personnes concernées.

- CLE et temps périscolaire : bilan de l'enquête

Suite au questionnaire élaboré par les représentants de parents d'élèves concernant le périscolaire, un document sera transmis via l'école aux parents pour leur faire une synthèse des résultats de cette enquête. Ce document a été lu par Mme EREMBOURG aux participants du conseil d'école. Le questionnaire n'a pas pu être discuté lors de la commission menus suite à un refus des représentants de la mairie (seule la partie concernant la cantine, les gouters et les PAI a pu être abordée). Les parents d'élèves trouvent cette réaction regrettable.

Concernant les gouters, Mr PILLE (directeur de la maternelle) a déjà annoncé qu'il ne voulait pas que les enfants aient des denrées alimentaires dans leur sac si la solution du gouter fourni par les parents était envisagée.

- Il est demandé que soit rappelé aux responsables du ménage qu'elles ne doivent pas ouvrir les portails aux enfants.
- Mme SAPIR souhaite remercier le personnel de cantine pour les changements de service lors des sorties.

6. Sécurité

- Exercice incendie : il a eu lieu le 22 mars et s'est bien déroulé (lors de cet exercice les enfants n'étaient pas prévenus).
- Portails : il y a toujours des portails qui ne sont pas fermés à clé (juste claqués dans le meilleur des cas). La mairie va installer des plaques métalliques au niveau des serrures pour qu'on ne puisse plus les ouvrir sans la clé. Les enseignants continuent à vérifier la fermeture des portails à 8h20 et 13h20.
- Sécurité dans la rue des écoles pendant les travaux de la maternelle : les parents d'élèves trouvent que l'espace prévu sur le trottoir est trop étroit, notamment au niveau du portail de la maternelle annexe. Lorsque les parents attendent l'ouverture de ce portail avec les poussettes, il n'est plus possible de passer sur le trottoir.
- Sécurité aux abords de l'école : les barrières sont souvent ouvertes dès 8h35. Suite aux remarques faites à ce sujet en conseil d'école maternelle, des consignes ont été transmises aux animateurs pour que les barrières restent fermées jusqu'à 8h45.

7. Travaux

- Remerciements pour la rapidité de la mise en place du distributeur de « sacs ramasse crottes » dans la rue des écoles (demande faite en conseil d'école maternelle). Par contre, la mairie nous informe que l'installation d'écrase-mégots est refusée.
- Mme SAPIR tient à remercier les services techniques pour leur intervention dans la cour de l'école les jours de neige (chemins déneigés) ainsi que pour le fait qu'ils n'aient pas coupé les petits arbres de la cour.
- Des enseignants demandent d'éviter les interventions des services techniques devant les classes pendant les heures de cours, car les élèves se laissent très facilement distraire (surtout au cycle 2)
- De nombreux nids de poule se sont formés dans le chemin d'accès au parking enseignant, ils sont tellement importants qu'il est désormais impossible de les éviter. → La mairie a prévu de voter le goudronnage de ce chemin au prochain budget.
- Il y a une fuite dans le toit du préau de la cour du cycle 2.
- La réfection de la peinture du patio, demandée au CE N°3 de 2012, est toujours souhaitée.
- Remerciements à M. Pretre pour le changement du sol du couloir du bureau.
- Portail entre cour cycle 2 et maternelle : un loquet sera posé rapidement.
- Portail entre école maternelle et logement de fonction : un cadenas a été posé. Il faudra demander la clé à Mr AUMONT pour l'ouvrir.

8. Questions diverses

- Diffusion du compte rendu : le compte rendu sera mis en ligne sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissoussaintyon>
Mme SAPIR fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.
- Paiement des prestations périscolaires (cantine, CLE, étude)
 - Prélèvement automatique : c'est en cours de test mais compliqué à mettre en place (travail avec la Trésorerie Générale). Il faut quelques parents qui acceptent de faire les tests. Il sera en principe effectif pour la rentrée de septembre 2013.
 - Chèques CESU(Chèque Emploi Service Universel) : selon Mme Grossot il y a trop peu de demandes pour ce type de paiement et cela nécessiterait de mettre en place tout un processus assez compliqué. Elle souhaiterait savoir combien de familles sont susceptibles d'être concernées et les invite à la contacter directement en mairie.

La réunion se termine à 21h00.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 18 juin 2013 à 19h.

La Secrétaire de séance
Madame TOULLEC – Parent d'élève

La Directrice
Mme SAPIR